

PORT DU NIEL BUDGET PRIMITIF - ANNEE 2022

Le budget primitif 2022 constitue la traduction de l'orientation budgétaire débattue lors du conseil municipal du 8 mars dernier qui est d'assurer la continuité du service dans un contexte de reprise de concession.

Les lignes directrices qui avaient été présentées pour ce budget sont, dans un contexte de maintien de la stabilité des tarifs :

- L'amélioration de la sécurité portuaire : Diagnostic des infrastructures
- La Gestion du plan d'eau
- La Modernisation des services

Ainsi, le budget primitif 2022 s'élève à 291 K€. Il se divise en deux sections :

- ↪ **la section d'exploitation** qui retrace les recettes et les dépenses de gestion courante des services du port **s'équilibre à 214 100,00 €** ;
- ↪ **la section d'investissement** qui présente les recettes et les dépenses affectant le patrimoine du port **76 707,00 €**.

	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	214 100,00	144 893,00	7 500,00	76 707,00	221 600,00	221 600,00
Opérations d'ordre		69 207,00	69 207,00		69 207,00	69 207,00
Opérations de l'exercice	214 100,00	214 100,00	76 707,00	76 707,00	290 807,00	290 807,00
Résultats reportés	0,00		0,00		0,00	0,00
Total du budget	214 100,00	214 100,00	76 707,00	76 707,00	290 807,00	290 807,00

A/ LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre sont des opérations comptables qui ne donnent lieu ni à décaissement, ni à encaissement et représentent une enveloppe globale de 69 K€.

Il s'agit, pour l'essentiel, des dotations aux amortissements (65 K€) et du virement dégagé par la section d'exploitation destiné au financement de la section d'investissement de 4 K€.

B/ LES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION

Elles sont estimées pour l'exercice 2022 à 214 K€ et sont constituées à 86% des redevances d'amarrage soit 185 K€ et à 8% du produit des AOT (17 K€).

C/ LES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION

Les dépenses réelles d'exploitation concernent les dépenses relatives au fonctionnement courant du port.

Le montant de ces charges a été estimé à 145 K€.

Compte	Libellé	BP 2022
011	Charges à caractère général	66 503,00
60	Achats	8 010,00
61 & 62	Service extérieurs	33 043,00
63	Impôts et taxes	25 450,00
012	Charges de personnel	63 135,00
621x	Personnel extérieur	22 205,00
633 & 64x	Masse salariale	40 930,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00
67	Charges exceptionnelles	300,00
69	Impôts sur les bénéfices	8 000,00
022	Dépenses imprévues	6 950,00
	TOTAL	144 893,00

• LES CHARGES A CARATERE GENERAL

Ces charges constituent le premier poste de dépenses avec 67 K€ (46%). Elles se répartissent principalement comme suit :

- entretien du port et des mouillages, 24 K€ ;
- taxe foncière pour 14 K€ ;
- redevance domaniale, redevance spéciale et taxe de séjour pour un total de 11 K€.
- fluides : 6 K€.

Le reste de ces charges est composée notamment des assurances, des frais téléphoniques, des vêtements et de la formation de l'agent, achat de fournitures diverses.

• LES CHARGES DE PERSONNEL

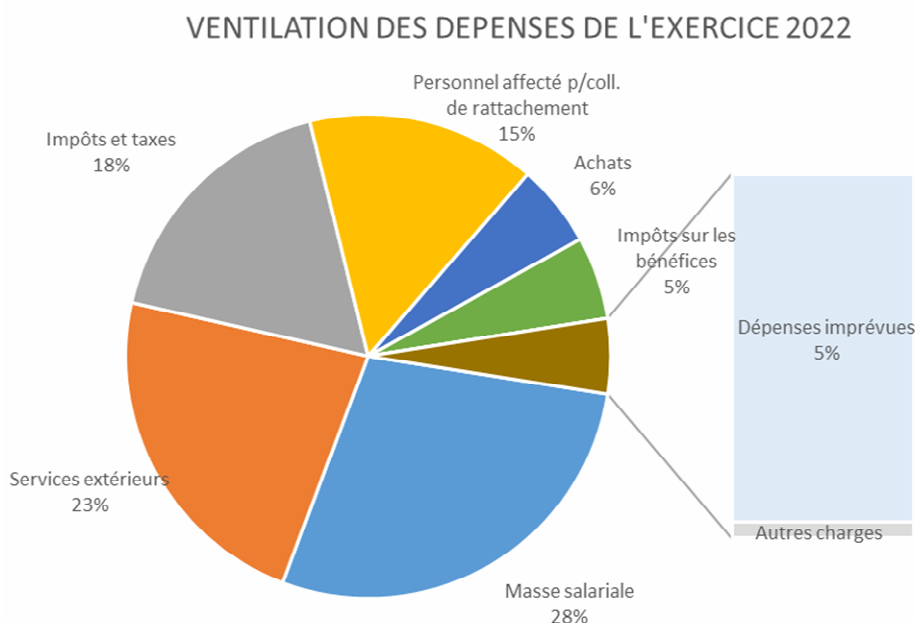
Les charges de personnel représentent une enveloppe de 63 K€ qui se ventilent entre la masse salariale du personnel et la refacturation du budget de la ville et du port Saint-Pierre pour la mise à disposition d'agents administratifs et techniques. Cette refacturation est estimée à 22 K€ pour la gestion administrative et financière, les travaux réalisés en régie et le nettoyage des locaux.

L'enveloppe affectée à la rémunération du personnel permanent (1,3 ETP), s'élève à 41 K€.

• LES AUTRES CHARGES

D'un montant total de 15 K€, la moitié de ces charges est consacrée à l'impôt sur les bénéfices dont le montant ne sera connu qu'à la clôture des comptes de l'exercice 2021 par la CCI.

Une somme complémentaire de 7 K€ permettra de faire face à des dépenses non prévues à ce jour.



D/ LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement ne sont constituées que de cautions à recevoir soit 8 K€.

E/ LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 77 K€. Elles sont composées traditionnellement du remboursement en capital de la dette et des dépenses dites d'équipement.

Le port du Niel n'ayant aucune dette, les dépenses se concentrent sur l'entretien du patrimoine, à savoir :

l'amélioration de la sécurité portuaire : Diagnostic des infrastructures

- provision pour travaux, 20 K€
- pose de 3 mâts d'éclairage, 5 K€
- réhabilitation de la toiture du local de stockage, 5 K€
- établissement d'un plan des réseaux, 4 K€

la gestion du plan d'eau

- le remplacement de mouillages, 30 K€

la modernisation des services

- renouvellement du matériel de bureau et informatique, 5 K€

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le budget primitif 2022 du port du Niel qui s'équilibre à 214 100,00 € en section d'exploitation et à 76 707,00 € en section d'investissement.